

Décision

Générale

colonial

Décision n° 72-552/SG/FP portant reclassement du personnel du cadre territorial .

n° 72-552/SG/FP

Ministère
MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE

Date de publication
11 avril 1972

Numéro JO
n° 8 du 25/04/1972

Date du numéro
25 avril 1972

TEXTE INTÉGRAL

Est reclassé, à titre exceptionnel au 3° échelon dans le grade de technicien de travaux principal du cadre territorial des travaux publics et du port, M. Boulouk Abdou Ibrahim, technicien de travaux de 1er classe, 3° échelon, en service au District de Djibouti (Ministère des Affaires intérieures), pour compter du 1er juillet 1971.